

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES MOULINS
SCHEMA D'AMÉNAGEMENT REVISÉ
DE REMPLACEMENT - VERSION 2

CARTE 22A

LES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE
ET LES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

LÉGENDE

— Limite de la MRC
- - - Limite municipale
- · - · - Ancienne limite municipale

LES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

Urbaine
 Péri-urbaine
 Péri-urbaine à développement champêtre
 Agricole
 Îlot déstructuré
 Conservation
 Agro-forestière
 Forestière
 Usages contraignants
 Gestion des matières résiduelles

LES AFFECTATIONS DU SOL À L'INTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

Équipement public/collectif régional
 1 Centre ambulatoire
 2 Centre de formation professionnelle et CEGEP
 3 Stationnement inclutif et terminus
 4 Dépôt à neige usés
 Industrielle
 Industrielle d'envergure métropolitaine
 Commerce d'envergure régionale
 Pôle récréo-commercial

LES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

— Limite du périmètre d'urbanisation

ECHELLE : 1 : 40 000

0 500 1000 1500 2000 2500 3000 Mètres

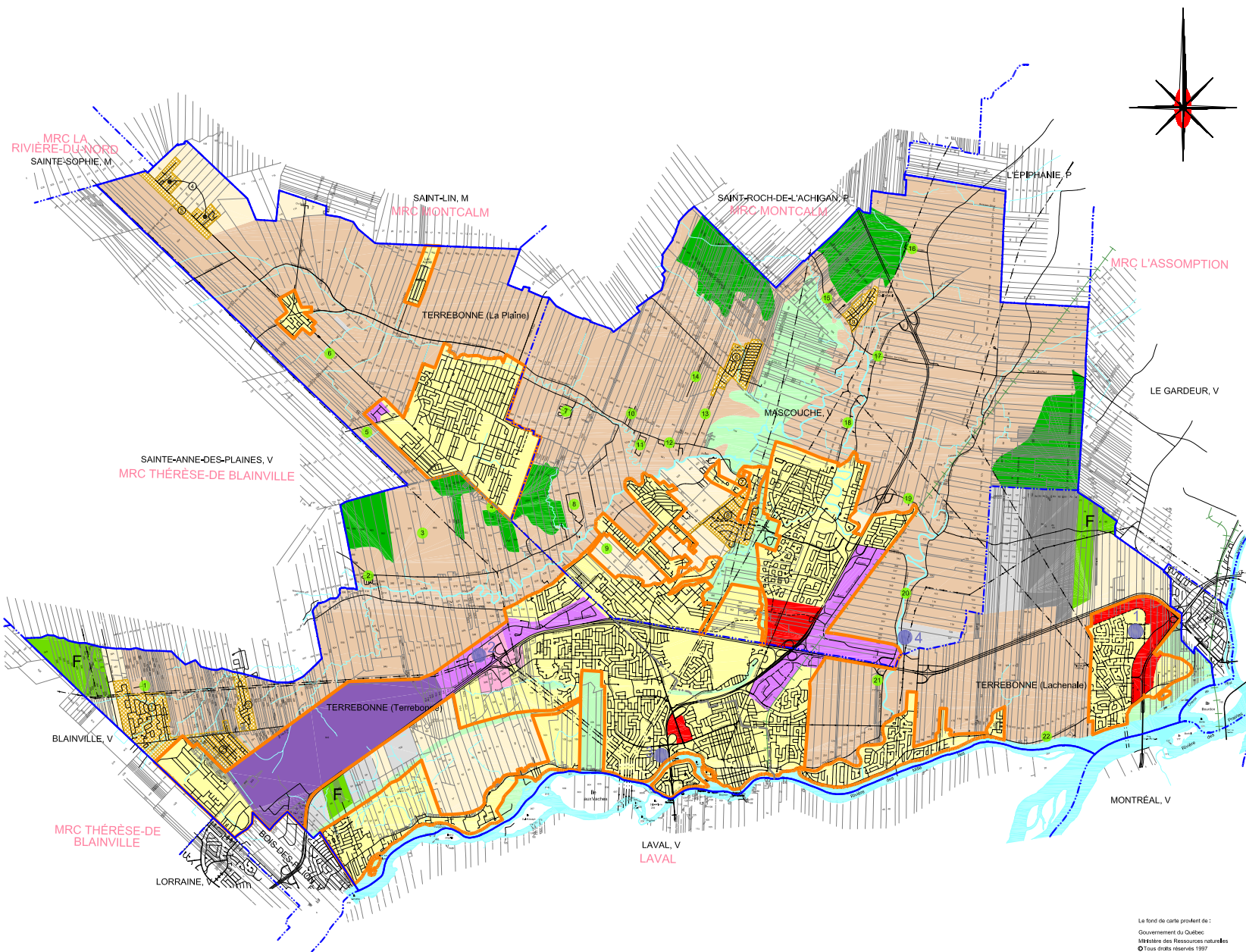
Date	No. du règlement	Modifications	Remarque

Copie certifiée conforme

Préfet _____ Secrétaire-Trésorier _____

Établi par : _____
Date : novembre 2002

Vérifié par : Claude Laliberté, MRCQ
Date : novembre 2002



La fond de carte provient de :

Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles
© Tous droits réservés 1997
Réalisé par le Service de la cartographie
Diffusé par la Photocartothèque québécoise